

Gouvernance électorale au Burkina Faso



FAKE NEWS

La CODEL renforce les capacités de ses organisations membres



Assemblée générale de la CODEL

Un nouveau bureau est en place

P. 3

LA CODEL ET LES REFORMES ELECTORALES



Aux termes des deux élections institutionnelles réussies, la CODEL a retenu un certain nombre de recommandations afin d'améliorer la question électorale et que tous les acteurs compris et intéressés à cet exercice se penchent et contribuent à améliorer les processus électoraux. Elle a dégagé d'importantes recommandations en 2015 et en 2020 qu'elle a adressées à l'Etat, aux partis politiques, à la société civile, aux observateurs internationaux, et à la population. Parmi ces recommandations, il convient de revenir et d'insister sur de nombreux aspects. Nous nous souvenons par exemple du déroulement des élections municipales de 2016 alors que la désignation des conseillers municipaux s'est passée à la perfection, l'élection des maires a été catastrophique, déplorable et malheureuse. Comment comprendre que nous puissions désigner normalement en ayant conscience que les animateurs de la gouvernance locale ont une importance majeure et qu'au moment où ces mêmes personnes désignées qui l'ont été sur une base correcte s'entre-tuent au moment de désigner le premier d'entre elles pour conduire la commune ? Nous pouvons noter que lors de ces désignations au terme de violences inouïes qui ont guidées les opérations d'élection du maire on ait pu dénombrer plusieurs morts. Cela nous amène à réfléchir et à attirer l'attention sur le fait que la décision d'être candidats et candidates à la responsabilité du bourgmestre et de conseillers doit être

prise de façon sérieuse et responsable. Nos maires désignés ne sont pas payés, ce n'est pas pour autant que leur opérations doivent se limiter à des spéculations et à des ventes de parcelles. La fonction du maire et du conseiller est une noble responsabilité. La personne élue doit s'oublier, traiter et participer avec sérieux l'établissement du budget communal, penser à l'emplacement de l'école, de la garderie, du camp militaire, des débits de boissons et n'agir que dans l'intérêt général en celui de l'enfant qui pour s'épanouir n'a pas besoin de proximité nuisible. Le citoyen doit se dire que l'hôpital est un lieu de recherche de santé qui n'a pas besoin de bruit et de nuisance aux alentours. Voilà le paquet de situation que le conseil municipal ou le maire de la plus petit de nos communes peut comprendre et se préparer à les régler de façon collective au niveau du conseil municipal. C'est le lieu pour nous de rappeler que la désignation du maire ou du conseiller, n'a pas besoin de passer par une débauche d'argent. De rappeler aussi qu'il faut qu'au niveau des partis politiques, ils apprennent à se doter de programmes riches en idées, en initiatives, en construction et doivent être les premiers bons citoyens. Il faut donc imposer un plafond du budget électoral. Ce qui va permettre des élections plus équitables, motivantes, engageantes pour une meilleure participation citoyenne. Nous pensons également à la recommandation qui appelle les acteurs politiques à limiter le nombre des partis politiques. Sincèrement il ne faut pas vingt idées pour développer le Burkina Faso. Il ne faut pas donc 250 ou 300 partis politiques pour développer nos politiques. Nous devons faire en sorte de limiter le nombre de nos partis politiques en tenant compte de la liberté d'expression, de la liberté de choix mais aussi de la possibilité de faire des coalitions, de se rassembler, de vivre ensemble et d'éduquer tout le monde. On en viendrait ainsi à limiter le foisonnement de nos partis et d'éviter qu'une cabine téléphonique ne contienne la base d'un parti politique. Pensons aussi à faciliter l'accès des Burkinabè de l'extérieur à une bonne participation aux différents processus électoraux dans notre pays. Nous de-

vons donc réfléchir pour organiser ce secteur avec dextérité, ouverture et accessibilité. Il nous faut penser également à une police électorale. Nous devons conjuguer ensemble l'universalité et localité. L'humanité a inventé le meilleur moyen de vivre dans le meilleur environnement politique, économique et sociale. Au fin fond de nos villages, il y a également des valeurs magnifiques. Par exemple le respect de la vie doit être respecté au pôle nord comme dans nos villes et villages. Le respect de l'autre est une valeur universelle comme endogène. Bref nous devons avoir confiance aux élections où est question d'organisation, de compétence, de foi. Nous devons nous dire que c'est le moins mauvais des choix de société a porté de nos mains. La CODEL a proposé au terme de son expérience dans la surveillance des élections des recommandations qui ont attiré l'attention des principaux acteurs qui animent la vie électorale. Sachons les accepter, les prendre pour améliorer notre gouvernance électorale.

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladjji MASSE
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Rasmatta KOUDOUGOU

Assemblée générale de la CODEL Un nouveau bureau est en place

Le 29 Janvier 2021 la Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a tenu son assemblée générale à Ouagadougou. Cette rencontre qui a réuni les représentants des organisations membres de la CODEL avait pour objectif de faire le bilan du mandat des membres du Bureau exécutif National sortant et d'élire de nouveaux qui conduiront la convention durant les trois prochaines années.



Vue des participants à l'AG

C'est dans la salle de réunion du siège de la CODEL sis au quartier patte d'oie de Ouagadougou que ce sont réunis le samedi 29 janvier 2022, les membres du Bureau exécutif national sortants, les représentants de ses organisations membres et l'équipe opérationnel de la convention à l'occasion de l'assemblée générale.

La présentation des rapports d'activités (rapports financiers et narratifs de 2017 à 2021), le rapport moral du président et l'élection des nouveaux membres étaient les points à l'ordre du jour. L'assemblée s'est poursuivie après vérification du quorum conformément aux statuts de la convention et permettait ainsi la validation des délibérations.

** Des rapports passés au peigne fin

La présentation du rapport narratif 2017-2021 a été assurée par Mme Florence OUATTARA, Secrétaire Générale sortante et le rapport financier de la même période par la Secrétaire Chargée des finances et de la comptabilité sortante Mme Clarisse NEDEMBEGA. Quant au rapport moral, il a été naturellement fait par le président sortant, Mme Halidou OUEDRADOGO.

A l'issue des différentes présentations passées au peigne fin par les partici-

pants, on retiendra une appréciation positive par les organisations membres et les commissaires aux comptes. Les participants ont apporté leur importante contribution en formulant des recommandations pertinentes pour l'amélioration de la suite.

** Un bureau neuf

Après la phase de présentations et validations des différents rapports, place a été donnée à la dissolution de l'ancien bureau exécutif national en vue d'en élire un nouveau. Mme Alice SOULAMA coordinatrice de WENEP Burkina a présidé ce processus avec pour secrétaire de séance, M. Ladjji Django MASSE.

A l'issue du processus, ont été élus à l'unanimité :

Pour le Bureau Exécutif National :

- Me Halidou OUEDRADOGO, Président;

- M. Daniel DA Hien Vice-Président ;
- Mme Florence OUATTARA, Secrétaire Générale;
- M. Souleymane OUEDRADOGO, Secrétaire Général Adjoint;
- Mme Clarisse NEDEMBEGA, Secrétaire chargée des finances et de la comptabilité;
- M. Amadou WANGRE, Adjoint à la Secrétaire chargée des finances et de la comptabilité;
- M. Aimé KAMBIRE, Secrétaire chargé de l'information et de la communication.

Pour les commissaires aux comptes :

- M. Alain SOULAMA,
- M. Ali OUEDRADOGO

En rappel, la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) est une organisation non gouvernementale créée le 03 juillet 2015. Elle regroupe une vingtaine d'organisations et de coalitions d'organisations œuvrant pour la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance au Burkina Faso. En rappel, ABB, DEP, AFJ-BF, AJEA, AMR, BALAI CITOYEN, CGD, CIDOC, C NP-NZ, FEPDHA, FRC, GERDDES, OIE, RAJ, RAPPED, SEM-FILMS, TON, UNALFA et le WANEP-BF sont les organisations membres de la convention.



Les membres du nouveau bureau exécutif national

Vie de la CODEL

FAKE NEWS

La CODEL renforce les capacités d'une vingtaine de personnes issues essentiellement de ses organisations membres

La Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) en collaboration avec son partenaire Nigérian le Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD) a organisé, les 19 et 20 Avril 2022 à Ouagadougou, un atelier de formation au profit des chargés de communication de ses organisations membres. Cet atelier de deux jours sur les techniques de vérification des faits avait pour objectif de renforcer les capacités des organisations de la société civile aux techniques de vérification des faits afin qu'elles évitent de tomber dans la désinformation.

Du mot d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation sur la lutte contre les fausses informations initié par la CODEL était présidée par son vice-président, M. Daniel DA HIEN en présence de l'équipe chargé du projet et des autres membres du secrétariat exécutif de la convention.

Au Burkina Faso comme dans plusieurs pays de la sous-région et du monde entier, le phénomène des fake news devient de plus en plus préoccupant voir inquiétant surtout dans le contexte, nationale difficile que nous vivons. En effet, après les effets pervers de la crise à coronavirus, les attaques terroristes de plus en plus cruelles, le Burkina Faso fait face depuis le 24 janvier à un nouveau coup d'Etat perpétré par des militaires sur le président démocratiquement élu. Les fausses informations, si elles ne sont pas seules fautives, ne sont pas en marges de l'exacerbation de la situation. Dans son discours prononcé pour la circonstance, M. DA a rappelé qu'il est nécessaire de montrer aux organisations de la société civile qui sont des intermédiaires entre les gouvernants et les gouvernés, les techniques de fact-checking afin de ne pas être des vecteurs de propagation voir de production des fake news.



Photo de famille à l'issue de la formation

Deux jours de formation théorique et pratique

La formation de deux jours a été assurée par une équipe composée de deux personnes issues de la plateforme Fasocheck : Isidor Bouda (fact-checkeur, expert en visualisation) et Ange L. Jordan Méda (Journaliste fact-checkeur expert en outils de vérification).

Principalement, deux techniques andragogiques ont été utilisées durant l'atelier. Il s'agit d'une part du brainstorming, qui a permis de recueillir les idées et arguments des participants de façon fluide aussi bien lors des séances de questions-réponses, que pendant les phases de travaux de groupe et des exposés. Et d'autre part, la visualisation, qui a facilité les agencements logiques des idées énoncées par les participants eux-mêmes au fil des jours.

Sur le plan théorique, l'objectif était de former les participants sur les concepts, notions, principes et implications des fake news et

sur les techniques de vérification des informations. Pour ce faire, les sessions suivantes étaient au menu du premier jour :

- Définition et enjeux de la désinformation ;

- C'est quoi le fact-checking (vérification des faits) ;

- Faire de la veille informationnelle sur les réseaux sociaux.

Quant au deuxième jour, il a essentiellement concerné l'aspect pratique notamment à travers la recherche avancée sur Google, Des exemples concrets de fact-checking hors ligne et en ligne avec des outils tels que TinEye, Google Inverse Image, Yandex...

Il s'est agi également de faire des exercices pratiques comme ce fut le cas avec une vidéo sortie de contexte. Les participants devaient apprendre à identifier des indices dans la vidéo qui pourraient leur permettre d'infirmer ou de confirmer l'information donnée sans forcément passer par les logiciels de vérification.

A l'issue de la formation et après les échanges, les participants ont dans leur ensemble apprécié la formation qui selon eux, leur permettra désormais d'avoir le réflexe de vérifier des informations qu'elles souhaitent partager afin d'éviter de tomber à leur tour dans la désinformation.



Travaux de groupes lors de la formation

Gestion du partenariat

La CODEL organise des rencontres d'échanges avec divers partenaires



La CODEL échange avec le Directeur Résident du NDI



Diakonia Stockholm, Nairobi et Ouagadougou au siège de la CODEL

Vie de la CODEL



Partenariat renouvelé entre la CODEL et NED



Une équipe du ECES dans les locaux de la CODEL

Gouvernance électorale au Burkina Faso

La CODEL lance un projet sur le suivi des réformes électorales

A travers une conférence de presse organisée le Jeudi 21 Juillet 2022 à son siège à Ouagadougou, la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a lancé officiellement son projet dénommé « veille et monitoring citoyen pour une bonne gouvernance électorale au Burkina Faso ». Ce projet a pour objectif d'encourager les acteurs clés à prendre en compte les différentes recommandations des missions d'observation dans les futures réformes électorales.



Les conférenciers

En présence des partenaires techniques et financiers, des organisations membres de la CODEL et des femmes et hommes de médias, les conférenciers ont justifié la mise en place de ce projet dans le contexte actuel du pays. Selon les membres du bureau exécutif national de la CODEL, suite à la rupture du processus démocratique avec le putsch du 24 janvier 2022 la convention après l'avoir condamné par principe a déployé tout un ensemble d'actions afin de contribuer à la bonne tenue de la transition et du retour à l'ordre constitutionnel normal.

Pour les responsables de la CODEL, la rupture du processus électoral par l'avènement du MPSR est un recul démocratique. « C'est un frein brutal au cheminement du Burkina Faso, sûrement résolu vers l'Etat de Droit. C'est un gâchis, c'est un coup d'arrêt à cette construction de l'Etat de droit démocratique véritablement dans lequel on était tous engagés. C'est un gâchis également parce que les élections ont englouti énormément d'argent. Des dizaines de milliards. Pour organiser encore ces types d'élections dans à peu près 24 mois, il faut encore mobiliser des ressources », explique M. Souleymane Ouédraogo SG adjoint

de la convention.

Le président de la CODEL, **Me Halidou Ouédraogo**, estime qu'il est nécessaire de revenir à l'Etat de droit démocratique. Et cela passe par des élections crédibles et le Burkina Faso doit tirer leçon des insuffisances des élections passées.

Pour le vice-président de la CODEL **M. Daniel DA HIEN**, le projet sera mis en œuvre avec l'appui du NDI sur une durée de trois (03) mois et permettra à la Convention de sensibiliser la population sur les différentes recommandations et appeler les autorités à assainir le processus électoral pour une meilleure gouvernance au Burkina Faso.

Les activités du projet seront réalisées principalement dans la région du centre notamment à Ouagadougou avec des participants venant d'autres ré-

gions du Burkina Faso. Les activités phares sont entre autres une réunion de capitalisation sur les recommandations issues des observations électorales de 2015, 2016 et 2020, un forum sur la corruption électorale et le financement illicite des partis politiques, des plaidoyers ainsi que des communications sur les réformes électorales.

Pour terminer et après avoir apporté des éléments de réponse aux préoccupations des journalistes, les conférenciers déclarent qu'en tant que première force d'observation électorale indépendante de notre pays, la CODEL continuera de jouer son rôle citoyen et ne ménagera aucun effort pour le retour à l'ordre constitutionnel normal et une gouvernance électorale vertueuse au Burkina Faso.



Vue de la presse lors de la conférence inaugurale

Vie des Organisations

Burkina Faso

Lancement de deux projets de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent d'un coût global de 2,6 millions de dollars sur 3 ans

Le Burkina Faso a lancé jeudi, deux projets de renforcement de la résilience des populations et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, a annoncé dans un communiqué, le ministère en charge

Il touchera 49 000 bénéficiaires directs qui bénéficieront d'une prise en charge psycho-sociale et un accompagnement pour réaliser une activité génératrice de revenu et plus de 100 mille bénéficiaires indirects.

formes, lit-on dans le communiqué. Le ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sécurité le Colonel-Major Omer BATIONO qui a lancé ces deux projets a rappelé que le Burkina Faso connaît



Remise du chèque au RAJ lors du lancement

de l'Administration territoriale. Il s'agit du projet "Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent par l'amélioration de la résilience des populations vulnérables" et du projet "Tous ensemble ! Rebâtir une cohésion sociale à travers la prévention de la radicalisation et la promotion du dialogue intra et inter communautaire et la résilience des pasteurs dans les régions du Nord et du Sahel."

Ces deux projets d'un coût global de 2,6 millions de dollars sont mis en œuvre par le Réseau Afrique Jeunesse (RAJ) et par l'Union des Frères Croyants de Dori (UFC-Dori) et vont s'étaler sur une durée de trois ans.

Le Premier projet consiste à renforcer le vivre-ensemble entre les populations plus précisément les jeunes, les femmes, les agriculteurs et les éleveurs, dans les régions, du Sahel et du Nord, tout en valorisant les mécanismes de dialogue et d'échanges socio-économiques.

Le deuxième projet, vise à renforcer les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits et promouvoir la réinsertion socio-économique des jeunes pasteurs, les déplacés internes et les populations d'accueil.

Il vise également, à travers la sensibilisation et la formation, les forces de défense et de sécurité, les leaders religieux et coutumiers et les élus locaux. Il s'agira de travailler à réguler le dialogue entre les couches socio-professionnelles et religieuses.

Ces deux projets sont financés par une fondation indépendante Suisse, le Fond Mondial pour l'engagement de la Communauté et la Résilience (GECRF) qui a été créée en 2014 avec pour but de recueillir, gérer et distribuer des ressources visant à soutenir les efforts des communautés locales et des entités gouvernementales pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation dans toutes ses

une crise sécuritaire inédite causant des pertes en vies humaines et des déplacements passifs de populations.

Il a rappelé l'urgence d'agir pour résorber cette crise sécuritaire qui compromet les politiques publiques de développement et fragilise les rapports sociaux.

La situation sécuritaire du Burkina Faso est marquée par des attaques terroristes depuis 2015.

Lors d'un point de presse animé jeudi, le porte-parole du gouvernement burkinabè Lionel BILGO a déclaré qu'"un rapport récent classe le Burkina Faso, deuxième pays le plus touché d'Afrique par le terrorisme avec 216 incidents enregistrés".

Il a ajouté que le Burkina Faso passait ainsi du rang de 52e en 2015 au rang de 4e en 2021 et occupe désormais le second rang "des pays terrorisés" en 2022.

Burkina Faso

La première phase du « Présimètre » (2017-2022), satisfaisante

Le programme « Présimètre » a été évalué ce mardi 8 février 2022, par le comité de pilotage au terme de sa première phase, longue d'une durée de cinq ans. Initié par l'ONG Diakonia depuis 2017, le « Présimètre » est un programme impliqué dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.



Vue des participants à la rencontre d'évaluation du présimètre

Le bilan de la première phase est satisfaisant, selon la directrice pays de Diakonia, Nadine KONE, qui a souligné le renforcement de la culture de redevabilité et l'ancrage démocratique grâce au « Présimètre ».

« Tout le long du programme, nous avons essayé de voir qu'est-ce qui était mis en œuvre conformément aux engagements que l'État avait pris avec les citoyens.

Notre plus grande satisfaction c'est d'avoir contribué au renforcement de la démocratie précisément de la redevabilité au Burkina », s'est exprimée Madame KONE.

Au regard du climat politique actuel du Burkina, marqué par un coup d'État, la démocratie est remise en cause, remarque la directrice pays de Diakonia. « Le renforcement de la démocratie reste encore à consolider.

Mais il est encore plus important de repenser ce principe de démocratie ainsi que sa pratique afin qu'il réponde mieux aux aspirations des citoyens », a suggéré Nadine KONE.

Nonobstant le climat politique actuel du pays, les partenaires à l'image du chef de file représentant, Tom Jinert Baret de la Suède, ont réitéré leur accompagnement au Burkina.

Digne d'intérêt

Déclaration liminaire, conférence de presse du 21 juillet 2022 Comment renouer avec l'Etat de droit démocratique ?

Depuis le 24 janvier 2022 le Burkina Faso vit dans un état d'exception. La consolidation de l'Etat de droit démocratique issu des élections couplées présidentielles et législatives du 22 novembre 2015 et de celles intervenues le 20 novembre 2020 relevaient un défi qui n'a pu être tenu du fait d'énormes difficultés institutionnelles, économiques et sociales. Ces difficultés se sont principalement aggravées par un terrorisme qui s'est annoncé de façon inacceptable dès les premiers moments du 15 novembre 2015 et qui n'a cessé de façon insidieuse à étendre ses tentacules dans tous les domaines de notre pays jusqu'à la rupture de la vie constitutionnelle normale du 24 janvier 2022.

Ainsi, les burkinabè se sont trouvés plongés dans un cadre difficilement vivable et qui les interpellait de tous les côtés et de toutes manières. Les nouvelles autorités qui se sont installées avec la ferme intention de remédier la situation apocalyptique que vivait le peuple ont annoncé avec vigueur de rétablir notre pays dans ses frontières en repoussant et en éradiquant l'hydre terroriste, d'empêcher et de limiter l'exode de nos terroirs des populations internes et de remettre après une refondation profonde le Burkina Faso sur le chemin de l'Etat de droit, de la démocratie et du développement.

Très vite, de nouvelles structures institutionnelles ont été mises en place. Un comité d'experts a été mis en place pour écrire les textes qui devaient soutenir les nouveaux fondements de la république et nous débarrasser du terrorisme, ramener et rétablir les populations amenées à se déplacer dans leur propre pays et réparer la désarticulation dont a été l'objet le Burkina Faso. Par la suite une assemblée législative de transition a été mise en place et un gouvernement de transition a été formé pour compléter un nouvel exécutif.

Le pouvoir judiciaire qui a été relativement épargné est appelé à continuer la conduite du droit.

A-t-on pu atteindre les objectifs définis et annoncés au lendemain du coup d'Etat et justifier cette rupture institutionnelle ?

L'environnement institutionnel du Burkina Faso et son appartenance à des organismes d'intégration économique et sociale tels l'UEMOA, la CEDEAO et au-delà l'UA et les Nations Unis ne sont-ils pas mis à mal dans le contexte que nous vivons ?

A la date du 03 juillet la CEDAO qui comprend aussi la situation et après plusieurs contacts notamment via le médiateur qu'elle a nommé, a donné son avis sur la situation qui prévaut au niveau de notre pays. Elle a convaincu l'actuel tenant du pouvoir de revenir à un ordre constitutionnel normal au plus tard le 1er juillet 2024 ; de faciliter le retour des populations déplacées internes au nombre d'environ 2 000 000 de personnes ; de créer des synergies pour faciliter la lutte et la victoire contre le terrorisme ; de pacifier l'Etat Burkinabè afin de mieux le reconstruire sur une base démocratique solide et réussir son développement avec l'ensemble de toute la population.

Pendant ce temps, la CODEL n'a pas croisé les bras et a continué un travail citoyen avec l'aide des partenaires techniques et financiers qui ont accepté de l'appuyer dans la consolidation de son travail et le renforcement des capacités de ses membres. Ainsi notre convention bénéficie d'un soutien d'un certain nombre de ses partenaires dont le NDI en vue de continuer son travail d'éducation électorale et pour contribuer à préparer le retour à une vie constitutionnelle normale, ceci en accompagnant les autorités dans les réformes souhaitées dans le cadre d'une gouvernance électorale sans exclusion, sans corruption, sans fraudes, sans violences et acceptée par tous.

C'est dans ce cadre que nous vous soumettons l'ensemble du travail fait avec la collaboration du NDI et d'une partie de la société civile pour un retour à une vie constitutionnelle normale. Pour se faire, des actions ont été menées dans plusieurs domaines tels :

- CONTRIBUTION A L'ELABORATION DE LA CHARTE DE LA TRANSITION A LA DEMANDE
- ANIMATION DU DEBAT SUR LES REFORMES ELECTORALES ET LA CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE
- RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA CODEL ET DE SES MEMBRES
- ANIMATION DU DEBAT SUR LA RECONCILIATION NATIONALE ET RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE
- ACTIVITES POUR RENFORCER LA CONFIANCE ENTRE LES FDS ET LES CITOYENS CONDITION, SINE QUA NON POUR UN ENGAGEMENT POSITIF
- ANIMATION DU DEBAT SUR LES REFORMES INSTITUTIONNELLES, CONSTITUTIONNELLES, SECURITAIRES ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME
- MISE EN PLACE D'UN PROJET DE SUIVI CITOYEN SUR LES REFORMES ELECTORALES

En tant que première force d'observation électorale indépendante de notre pays, la CODEL continuera de jouer son rôle citoyen et ne ménagera aucun effort pour le retour à l'ordre constitutionnel normal et une gouvernance électorale vertueuse au Burkina Faso.

Fait à Ouagadougou le 21 juillet 2022
Pour la CODEL
Me Halidou OUEDRAOGO, Président

Ils ont dit

« **Voici une institution forte. Félicitations à la CODEL.** Quelle que soit les raisons du coup d'état, il devrait être fortement condamné par toute institution qui connaît son véritable rôle. C'est de cette faute que commettent nos pouvoirs, partis politiques, institutions, organisations,... Africains. Me Halidou Ouédraogo, est par cet acte un homme digne, un avocat digne. Ceux qui contiennent les coups d'état affaiblissent nos institutions et mettent en péril. »

« Quand vous choisissez vos présidents, il faut bien réfléchir par deux fois », interpelle le constitutionnaliste **Pr Augustin Loada**

Procès « Thomas Sankara » : 30 ans de prison requis contre Blaise Compaoré et Hyacinthe Kafando, 20 ans requis contre Gilbert Diendéré

Paul-Henri Damiba président du Faso, une « catastrophe constitutionnelle », selon **Pr Abdoulaye Soma**

Burkina/Pouvoir MPSR : « Il faut combattre cette crise morale qui caractérisait les pouvoirs Kaboré et Compaoré », préconise **Pr Etienne Traoré**

Burkina : « L'armée est assez saine, organisée et capable d'accomplir des prouesses », estime **l'ambassadeur Mousbila Sankara**

Paul Henri Damiba a juré mercredi de « faire respecter et de défendre la Constitution, l'acte fondamental et les lois ; de tout mettre en œuvre pour garantir la justice à tous les habitants »

Burkina Faso : Le président Paul Henri Damiba a annoncé mercredi « la dépolitisation systématique de l'administration publique ».

Transition au Burkina : « Il faut éviter l'erreur de 2014, à savoir une société civile à la solde des autorités » **Lucien Zié du MFP**

Installation du ministre de l'éducation : « L'éducation ne doit pas être une question superficielle », déclare **Lionel Bilgo Bassolma Bazié** prône une administration publique républicaine

Burkina : « Nous donnons deux mois au MPSR pour sécuriser le pays, sinon... », **Massourou Guiro du M/PRSCA**

Burkina : « On se donne le droit de choisir le partenaire qui va nous offrir un peu plus dans son domaine de compétence » (**dit le Premier ministre au sujet de la coopération militaire**)

#Procès_Thomas_Sankara et 12 autres la réaction de Mariam Sankara, épouse de feu Thomas Sankara " Nous avons attendu pendant 35 ans. Aujourd'hui, le verdict est tombé. C'est la loi. Nous avons demandé la justice, la vérité. Nous pouvons dire que ce procès nous a permis de prendre connaissance de beaucoup de choses et de les confirmer. Ce verdict va donner à réfléchir à beaucoup de personnes"

Verdict du procès Thomas Sankara : Une délivrance, selon **Me Prosper Farama** "C'est un jour de justice pas seulement pour Thomas Sankara et ses

compagnons, c'est un jour de justice pour tout le peuple burkinabè. Nous espérons que ce jour historique marquera le début d'une aire nouvelle, pour la justice burkinabè", a-t-il laissé entendre.

Économie de guerre : « Le Burkina doit plus que jamais élaborer des stratégies de transformation profonde de son économie pour faire face au terrorisme » (**Fawzi Banao**)

Insécurité au Burkina : « Il faut voter une loi contre l'ethnicisme », plaide **Idrissa Badini, ressortissant du Soum**

Alassane Bala SAKANDE lors de la rencontre avec le premier ministre le 29 juin 2022 "Nous avons écouté le premier ministre qui nous a fait comprendre que c'est une rencontre informative sur la feuille de route de la transition. Feuille de route qui nous a été déclinée et qui nous amène à des élections en février 2025. Ce que nous pouvons dire pour une question de cette importance, c'est qu'on nous a fait comprendre que nous n'avons pas la possibilité d'apporter une contribution quelconque. Nous estimons que la classe politique doit être associée de bout en bout. Ce que nous avons constaté ce soir nous pouvons appeler ça de l'exclusion"

Géopolitique : « L'Afrique doit avoir un média qui parle en son nom », recommande **Abdoulaye Barry**

Burkina/Transition : « Notre pays a besoin d'asseoir définitivement des institutions fortes et équilibrées » (**Pr Aboubacar Toguyeni**)

Vie de la CODEL

CODEL
La Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation
Domestique des Elections

 **Centre for Democracy & Development**
Centre pour la démocratie et le développement

À ne surtout pas faire

**STOP
FAKE NEWS**



Quand je reçois une information,
JE PARTAGE IMMEDIATEMENT!!



À faire systématiquement

**Vérifier la
provenance**



**Vérifier les contenus
auprès d'autres sources**



**Analyser la
cohérence des
détails**



**Publier avec
la source, si fiable**



 Tincoone Design

Tél.: (226) 25 37 54 53 - Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com